

POUR LE DIOCÈSE DE CRÉTEIL



ORIENTATIONS POUR LE CATÉCHUMÉNAT ET LE NÉOPHYTAT

pour le diocèse de Créteil

						•	
١n	ıtı	ro	d	u	ct	IO	n

Structure du parcours catéchuménal				
I - Les étapes du catéchuménat (pour les adultes non baptisés)	4			
1 - Le pré-catéchuménat	4			
2 - Le temps du catéchuménat	5			
• L'entrée en catéchuménat				
• La catéchèse d'initiation				
3 -Le temps du Carême : temps de l'illumination	6			
• L'appel décisif				
• Les scrutins				
4 - La célébration du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie	7			
5 - Le temps du néophytat	7			
II - La confirmation et l'eucharistie pour les adultes				
anciennement baptisés	8			
1 - La communion eucharistique	8			
2 - La confirmation	9			
III - Les situations particulières des personnes demandant un sacrement de l'initiation	10			
demandant un sacrement de l'initiation	10			
Les acteurs du catéchuménat et du néophytat	11			
I - Le peuple de Dieu				
II - Les équipes locales du catéchuménat	12			
1 - Le correspondant local	12			
2 - Les accompagnateurs	12			
III - Les parrains et marraines	14			
IV - Les responsables locaux pour le néophytat				
V - <mark>L'évêque et</mark> les délégués diocésain <mark>s</mark>	15			
1 - L'évêque	15			
2 - Le délégué diocésain au catéchuménat	15			
3 - Le délégué diocésain au néophytat	15			
VI - Les prêtres et les diacres	16			
Conclusion.				
Annexe 1 : quelques repères				
Annexe 2 : à propos des perso <mark>nnes ne</mark> pouvant être baptisées				

Introduction

Des personnes s'adressent à nous. Elles nous demandent un sacrement de l'initiation. Leurs motivations sont diverses, mais elles osent frapper à notre porte. Leur démarche n'est pas facile, mais n'est-elle pas déjà un signe d'un appel déposé dans leur cœur ? Quelle que soit la formulation de leur demande, cette démarche est à accueillir et à prendre en compte. Tout point de départ est bon. Ces personnes demandent un sacrement, mais, nous avons à leur proposer ce qui nous tient le plus à cœur : la joie de la rencontre avec Dieu. Faire vivre et nourrir cette rencontre demandent du temps ; c'est la vie chrétienne que nous voulons leur faire connaître. Il est important que nous respections le rythme de chacun. Dieu est au cœur de cette demande. Ce que nous découvrons en les accompagnant doit leur permettre de percevoir et de nommer cette présence de Dieu à leur côté.

« Jésus a annoncé le Royaume de Dieu non seulement en paroles mais aussi par ses actes, des gestes qui constituent de véritables actions de libération et qui remettent debout. Aujourd'hui, de la même manière, l'Eglise, Corps du Christ, dans la puissance de l'Esprit, manifeste l'Evangile en actes : ce sont les sacrements.

Chaque sacrement, constitué d'un geste et d'une parole, est une parole en acte ou un acte parlant. Nous recevons la grâce de Dieu et ce commencement nous ouvre à la vie baptismale, à la vie eucharistique, à la vie conjugale. Les sacrements initient à la vie chrétienne, ils transforment notre vie quotidienne.»

(Orientations Diocésaines OD p.33)

Ces orientations font écho aux orientations diocésaines publiées en juin 2009. Il ne s'agit pas d'y présenter l'ensemble du parcours de l'initiation chrétienne, mais de souligner des points d'attention et d'avoir une cohérence sur nos pratiques. Elles concernent les adultes à partir de 18 ans.

Ces orientations pour le diocèse s'appuient sur le Rituel de l'Initiation Chrétienne des Adultes (R.I.C.A.)

STRUCTURE DU PARCOURS CATÉCHUMÉNAL

l - Les étapes du catéchuménat

(pour le<mark>s adultes non baptisés)</mark>



Par les trois sacrements de l'initiation, le chrétien, devenu fils « adoptif » de Dieu le Père, s'engage à vivre l'Évangile du Christ, en Église, et en se laissant guider par l'Esprit.

Dans ce temps de préparation à la vie chrétienne, nous serons attentifs à présenter les trois sacrements de l'initiation chrétienne, sachant que le baptême et l'eucharistie seront célébrés à Pâques et la confirmation à la Pentecôte.

1 - LE PRÉ-CATÉCHUMENAT

La demande explicite du baptême peut être précédée d'un temps plus ou moins long de recherche personnelle. Chaque chrétien, mais aussi chaque communauté chrétienne, doit être à l'écoute des questionnements de ceux qui désirent faire un chemin vers le Christ et vers l'Église (« Vous devez toujours être prêts à vous expliquer devant tous ceux qui vous demandent de rendre compte de l'espérance qui est en vous. » 1 P3,15) et se rendre disponible pour les accompagner. Des groupes pourront se constituer autour d'une ou plusieurs personnes qui veulent avancer dans la découverte de la foi chrétienne.

Lorsqu'une personne manifeste son désir du baptême, elle est mise en lien avec le curé de sa paroisse, qui doit veiller à ce qu'elle soit guidée dans sa démarche. Le curé et le correspondant local du catéchuménat trouveront un accompagnateur ou une accompagnatrice. Dès que possible, et avant l'entrée en catéchuménat, une feuille de renseignements sera transmise au Service diocésain du catéchuménat¹.

Le temps de ce premier accompagnement est appelé « pré-catéchuménat » ou de « première évangélisation ». Il est « destiné à faire mûrir une véritable volonté de suivre le Christ et de demander le baptême »². C'est déjà le début d'une catéchèse d'initiation qui appelle la personne à vivre des déplacements.

- « Il s'agit pour cette dernière de :
 - passer du « je voudrais être baptisé » à « je voudrais devenir chrétien » ; du « je » au « nous » ecclésial ;
 - passer de la foi découverte à la foi vécue au quotidien, de la foi en Dieu à la relation personnelle au Christ;
 - passer de la foi vécue entre croyants à la foi témoignée dans le monde ;
 - passer de ce qu'on fait pour Dieu à ce qu'il fait pour nous ;
 - passer du « faire pour » au « vivre avec » ;
 - passer d'un regard limité à ses proches à un regard plus ouvert, allant jusqu'aux pauvres. »

(OD p.39)

2 - LE TEMPS DU CATÉCHUMÉNAT

« Le catéchuménat est un temps prolongé pendant lequel les candidats reçoivent de l'Église une formation adaptée de manière que leur conversion et leur foi parviennent à maturité, ce qui peut demander plusieurs années.»³ Dans le respect de la personne et de son cheminement, il nous parait important que ce temps dure au minimum deux années.

• L'entrée en catéchuménat

Le rite liturgique de l'entrée en catéchuménat est la première rencontre publique avec l'Église ; il inaugure l'entrée dans l'ordre des catéchumènes. Avec ce rite, l'Église s'engage à soutenir, accompagner et éduquer la foi du catéchumène

Avant cette étape, un discernement sera fait par l'équipe locale du catéchuménat et le prêtre accompagnateur en lien avec le service diocésain, pour vérifier que le candidat a pris le chemin d'une conversion réelle à Jésus Christ et désire vivre à sa suite. Il est important que le prêtre puisse rencontrer chaque candidat avant l'entrée en catéchuménat (ainsi qu'avant le baptême).

Cette étape liturgique, vécue en paroisse, est consignée dans un ³ R.I.C.A., n°103

⁴ Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Église Lumen Gentium, n° 14

registre paroissial avec une copie au service diocésain (fiche d'entrée en catéchuménat). A partir de l'entrée en catéchuménat, le candidat devient « chrétien - catéchumène ». Il est uni à l'Église qui « l'enveloppe déjà comme sien dans son amour⁴ ». Il entre dans l'ordre des catéchumènes et aura à cœur de participer aux liturgies de la Parole et de recevoir les bénédictions et les sacramentaux, comme par exemple : faire le signe de croix, recevoir une bénédiction, les Cendres. Il bénéficie des funérailles chrétiennes. Le mariage civil entre deux catéchumènes ou entre un catéchumène et une personne non baptisée, peut être marqué par un temps de prière (cf. Annexe 8, du rituel pour le mariage, 2004). Le mariage religieux avec une personne baptisée catholique nécessitera une dispense de disparité de culte (C.I.C., canons 1086).

• La catéchèse d'initiation

C'est une formation au mystère chrétien et à la vie dans le Christ, à travers :

- une découverte de la foi chrétienne, vécue selon la Tradition de l'Église
- une découverte de l'être et de l'agir chrétien : prière personnelle et communautaire, regard chrétien sur le monde, vie fondée sur la foi, l'espérance et la charité.

Cette catéchèse se fait à partir de la Parole de Dieu et de l'enseignement de l'Église, et porte une attention à la personne en tenant compte de ses besoins, de ses questions, voire de ses difficultés. Il s'agit d'aider à une maturation de la foi et à une pleine adhésion à la personne du Christ. Le catéchumène est invité à des célébrations de la Parole de Dieu⁵ ainsi qu'à des temps forts vécus en paroisse ou en secteur au cours desquels seront célébrés certains rites (bénédictions, exorcismes).

En outre, des lieux de vie ecclésiale peuvent être proposés dès le début du catéchuménat. Le catéchumène fera dès que possible connaissance avec l'Église dans laquelle il se prépare à entrer, et qui devient peu à peu sa famille.

3 - LE TEMPS DU CARÊME: TEMPS DE L'ILLUMINATION

• L'appel décisif

Le temps de l'ultime préparation est inauguré par l'appel décisif, présidé par l'évêque, et qui exprime l'attention de l'Église à l'égard de ceux qui sont prêts à recevoir les sacrements de l'initiation. C'est l'Église diocésaine qui appelle les catéchumènes, les accueille et les accompagne jusqu'à la célébration des sacrements de l'initiation chrétienne. A partir de cette célébration, ils deviennent des « appelés ». Le jour de l'appel décisif, les catéchumènes sont invités à vivre une journée diocésaine de prière et de réflexion.

Les communautés locales sont invitées à participer à cette célébration de

⁵ R.I.C.A., n°106 à 109

⁶ C.N.P.L., Guide Pastoral du Rituel de l'initiation chrétienne des adultes, Paris, Cerf, Coll. Guide Célébrer, 2000, p.124-125

l'appel décisif qui a lieu le premier dimanche de Carême. Il serait bon que chaque communauté locale délègue quelques personnes (en dehors de l'équipe locale du catéchuménat) pour accompagner le (ou les) catéchumène(s) en ce moment important. Ce serait ainsi un signe que la communauté locale accueille et soutient le (ou les) catéchumène(s).

Les scrutins

Ce sont des rites pénitentiels ; leur nom évoque le discernement entre l'ombre et la lumière⁶. Le Christ scrute les cœurs pour que le catéchumène puisse faire l'expérience de l'amour gratuit de Dieu qui guérit et qui relève. Le rituel propose de les célébrer les 3ème, 4ème et 5ème dimanches de Carême. La communauté toute entière prie pour les catéchumènes et avec eux entre dans ce mouvement de conversion qui prépare aux fêtes pascales. (R.I.C.A. n°155)

4 - LA CÉLÉBRATION DU BAPTÊME, DE LA CONFIRMATION ET DE L'EUCHARISTIE

Les sacrements de l'initiation constituent la porte par laquelle tout chrétien entre dans la vie nouvelle de baptisé. Par eux, le baptisé est incorporé à la communauté chrétienne. Afin de mieux tenir l'unité des trois sacrements et pour faire droit à la tradition catholique qui privilégie l'évêque comme ministre de la Confirmation, les catéchumènes qui reçoivent le Baptême et qui communient lors de la veillée pascale seront confirmés par l'évêque lors de la fête de Pentecôte de la même année (l'unité du temps pascal mettant en valeur l'unité des trois sacrements).



Le lien entre Pâques et Pentecôte est analogue à celui qui unit baptême et confirmation. Un temps de prière et de réflexion est également proposé le jour de la confirmation.

5 - LE TEMPS DU NÉOPHYTAT

Ce temps permet aux néophytes d'entrer dans une intelligence plus complète du mystère de la foi à partir des sacrements qu'ils ont reçus.

« Mettre en place des groupes de néophytes pour continuer à découvrir le mystère de Dieu, car la préparation aux sacrements n'explore pas tout »

(OD p.36)

Avoir reçu les sacrements de l'initiation est le début d'un cheminement, d'un

compagnonnage avec le Christ en Eglise.

L'objectif de ce temps est de permettre à chaque néophyte de découvrir et vivre pleinement sa place dans l'Eglise. Le service diocésain du néophytat vient en appui de ce qui est proposé localement (paroisse, secteur pastoral, mouvement). D'une durée de deux ans, le temps du néophytat offre des rencontres à la fois locales qui cherchent à faire découvrir des témoins de la vie chrétienne. Ces rencontres sont complétées par des catéchèses diocésaines. Il est souhaitable que l'accompagnateur du catéchumène devenu néophyte « s'efface » pour laisser la place à d'autres chrétiens qui entoureront et accompagneront le néophyte.

Pendant ce temps, la communauté paroissiale aura donc le souci de permettre au néophyte de vivre pleinement dans la famille ecclésiale et de l'entourer de façon fraternelle. Elle lui proposera des lieux de ressourcement et d'engagement, notamment à travers les mouvements d'Église. Au terme du néophytat, on peur célébrer un fête de l'envoi au sein de la communauté chrétienne.

II - La confirmation et l'eucharistie pour les adultes anciennement baptisés

Il est fréquent que des personnes, ayant été baptisées enfant mais n'ayant pas été catéchisées, demandent à recevoir la communion eucharistique et/ou la confirmation à l'âge adulte. Ces baptisés sont très divers : étudiants, jeunes travailleurs, parents d'enfants catéchisés... Ils peuvent avoir redécouvert la foi à l'âge adulte ou/et être déjà engagés dans l'Église. S'ils demandent la communion, nous aurons à leur faire découvrit la confirmation et son sens. A nous de leur proposer ces sacrements. Dans toutes les rencontres pastorales que nous avons, ayons le souci du cheminement des personnes, et sachons leur proposer une vie d'Eglise, ainsi que les sacrements d'initiation.

Envoyés pour témoigner de la foi qui repose sur celle des apôtres, osons proposer le sacrement de la confirmation non seulement aux jeunes mais aussi aux adultes. Il est partie intégrante de notre initiation à la vie chrétienne, il est l'aujourd'hui de la Pentecôte.

(OD p. 40-41)

1 - LA COMMUNION EUCHARISTIQUE

De manière générale, le cheminement de ces adultes anciennement baptisés se fera dans la proximité de celui des catéchumènes en tenant compte de la diversité de leur situation : comme eux, ces personnes seront accompagnées

et participeront aux temps forts du catéchuménat et à ceux de leur paroisse, de leur secteur ou du mouvement avec lequel ils sont en lien. Leur admission au sacrement demandera un discernement.

- Il est souhaitable de célébrer, en paroisse, lors d'une messe dominicale, la mémoire de leur baptême. Le candidat exprime sa demande de sacrement et la communauté l'accueille et s'engage à l'accompagner. On peut lui remettre ce jour-là la Parole de Dieu.
- Le sacrement de réconciliation pourra être célébré en paroisse durant le temps de carême précédant la communion eucharistique

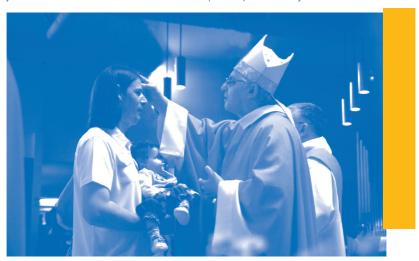
Il est préférable que la communion eucharistique soit célébrée en paroisse lors de la veillée pascale, en même temps que le baptême et la communion des catéchumènes avec qui ils ont cheminé.

2 - LA CONFIRMATION

La diversité des chemins de foi de ceux qui demandent la confirmation rend difficile la définition d'une durée de cheminement. Comme pour la préparation au baptême, ce cheminement sera vécu avec un accompagnateur et un parcours en groupe, en paroisse, en secteur, avec un mouvement.

Comme pour le baptême et l'eucharistie, l'admission à la confirmation demande un discernement, en lien avec le délégué diocésain au catéchuménat.

Les candidats à la confirmation recevront ce sacrement à la Pentecôte, lors d'une célébration diocésaine présidée par l'évêque. Ils participent à la journée diocésaine de réflexion et de prière prévue ce jour-là.



III - Les situations particulières des personnes demandant un sacrement de l'initiation

Lorsque subsiste pour un candidat au baptême, à la confirmation ou à l'eucharistie, une difficulté importante d'adhésion à la foi catholique ou d'état de vie non conforme à la discipline de l'Église, il est primordial d'en informer au plus tôt le service du catéchuménat et impérativement avant l'entrée en catéchuménat pour les candidats au baptême. La majorité des cas vient de situations matrimoniales complexes. Le mariage fait partie de la vie chrétienne. Un dialogue avec le candidat au sacrement et son compagnon (ou sa compagne) au cours duquel le mariage est proposé peut débloquer bien des situations. (Cf annexe 2)

En aidant les personnes à faire progressivement la vérité sur leur situation, à la lumière de la Parole de Dieu et de ce que demande l'Église, nous leur permettrons de cheminer vers le Christ. C'est dans le dialogue et la compréhension que l'on pourra apaiser des tensions et éviter des blessures pour le catéchumène ou le candidat à la confirmation et sa communauté, si l'accès aux sacrements est différé.

Après concertation avec le curé, le correspondant local pour le catéchuménat et l'accompagnateur du catéchumène, le délégué diocésain présente la situation à l'évêque, à qui revient la décision finale de l'accès aux sacrements. Il transmet cette décision au prêtre.

La communauté et particulièrement ses responsables auront à cœur de montrer d'emblée à chacun sa place dans la famille de l'Église, selon les paroles du pape Benoît XVI : « Nul n'est de trop dans l'Église. Chacun, sans exception, doit pouvoir s'y sentir chez lui, et jamais rejeté. »⁷. Dieu appelle chaque personne à cette rencontre dans son histoire et sa situation de vie.

⁷ Discours de Benoît XVI aux évêques de France, Lourdes, Dimanche 14 septembre 2008

LES ACTEURS DU CATÉCHUMENAT ET DU NÉOPHYTAT



11

I - Le peuple de Dieu

C'est au peuple de Dieu, c'est-à-dire à l'Église qui transmet et nourrit la foi reçue des apôtres, que revient en premier lieu le soin de proposer la foi chrétienne, de préparer au baptême et de former les chrétiens. Il est de la responsabilité de la communauté chrétienne, en particulier la paroisse, de s'organiser de manière à accueillir et accompagner toute personne en demande de sacrement. Chaque baptisé doit également se sentir concerné par l'accueil d'un catéchumène, et y prendre part en fonction de sa place dans la communauté chrétienne.

« Chaque baptisé est concerné, appelé dans le même mouvement à être à la fois aîné dans la foi pour d'autres, et à dynamiser sa propre foi avec d'autres. » (OD p.10)

II - Les équipes locales du catéchuménat

Elles sont composées d'un correspondant local (pour une paroisse ou pour un secteur) et des accompagnateurs de catéchumènes. Un prêtre les accompagne.

1 - LE CORRESPONDANT LOCAL

Appelé par l'équipe pastorale de secteur, sa mission consiste à :

- recevoir les futurs catéchumènes, c'est à dire recueillir les éléments nécessaires pour les accueillir là où ils en sont dans leur demande et leur expliquer ce qui leur sera proposé.
- soutenir l'accompagnement catéchuménal (soutien et formation des accompagnateurs, coordination de l'équipe locale).
- proposer la participation aux formations diocésaines
- assurer un lien entre les catéchumènes, la communauté paroissiale, et le diocèse (service diocésain du catéchuménat).

Il travaille en collaboration constante avec le prêtre en charge du catéchuménat (recherche d'un accompagnateur, organisation du déroulement du catéchuménat au plan local, information sur les difficultés rencontrées....)

2 - LES ACCOMPAGNATEURS

L'accompagnateur est choisi par le prêtre responsable en concertation avec le correspondant local.

Il a la charge de l'accompagnement individuel d'un catéchumène mais remplit cette mission au sein de l'équipe locale qui l'épaule.

Sa fonction ne se limite pas à de l'enseignement : il s'agit pour lui, d'accompagner le catéchumène vers un devenir chrétien en témoignant d'une Parole vécue et d'une vie ecclésiale.

« Il ne suffit pas de former des croyants à l'adhésion à la Parole de Dieu et à sa pratique ; la catéchèse, comme école apostolique, nous rend attentifs à ceux avec qui nous cheminons, à ceux que le Seigneur nous donne d'aimer ; à ceux auxquels le Christ nous envoie. Une foi qui ne se partage pas est une foi qui décline.

Osons témoigner de ce que nous croyons à propos de l'homme comme à propos de Dieu, au risque d'être incompris, moqués, rejetés. Tout au long de notre marche, allant de découvertes en découvertes, apprenons à dire notre bonheur de croire en Quelqu'un, à raconter le chemin qu'il nous a donné de faire. Comme les pains que Jésus multiplie pour les foules sans que jamais les corbeilles ne s'épuisent, nous constatons que notre foi grandit quand elle est partagée. »

(OD p. 40)

Quelques critères de discernement pour appeler des accompagnateurs :

- Enracinement dans sa foi, participation à la vie de la communauté
- Enracinement dans la communion ecclésiale
- Connaissance approfondie et mûrie de la Parole de Dieu et de la doctrine catholique
- Qualité d'écoute
- Capacité à garder une bonne distance avec les personnes
- Capacité et volonté de mettre la personne en relation avec d'autres chrétiens
- Capacité à rendre autonome.
- Témoignage de vie en cohérence avec le chemin de foi et de sa vie chrétienne au cœur du monde

Engagement demandé à l'accompagnateur :

- Accompagnement de la personne, avec des rencontres fréquentes
- Participation aux rencontres de groupes (catéchumènes accompagnateurs) et sens du travail en équipe.
- Participation aux formations proposées par le service diocésain du catéchuménat, en particulier la formation pour les nouveaux accompagnateurs. Le cheminement avec un catéchumène a des incidences sur l'accompagnateur et son propre chemin de foi. Cela se vivra comme une conversion qui sera « passage »
- passage de celui qui enseigne, de celui qui sait à celui qui écoute, accueille, discerne, cherche avec ;
- passage de celui qui parle à celui qui donne la parole à l'autre et à Dieu ;
- passage de celui qui croit posséder jésus Christ et voudrait l'apporter aux autres, à celui qui sait écouter la vie de l'autre et y chercher les signes de la présence du Ressuscité (OD p. 39).

III - Les parrains et marraines

Choisis par le candidat, en lien avec l'accompagnateur, parce qu'ils sont d'authentiques témoins du Christ, les parrains et marraines recoivent leur mission au nom de leur appartenance à la communauté chrétienne⁸. Ils ont à entourer leur filleul dans sa préparation au baptême ou à la confirmation, mais également après la célébration du sacrement, pour l'aider à persévérer dans la foi et dans la vie chrétienne. Ils devront donc autant que possible être préparés à remplir leur mission.

Le catéchumène pourra choisir aussi bien un parrain ou une marraine qu'un parrain et une marraine9. On veillera à ce qu'ils correspondent aux critères demandés par l'Église¹⁰, notamment :

- Être catholique et avoir recu les trois sacrements de l'initiation
- Mener une vie conforme à la foi et à la mission à assumer
- Ne pas être le père, ni la mère du catéchumène



particulièrement attentif au choix du parrain ou de la marraine. Si besoin est, il pourra aider à ce choix, par exemple en orientant le candidat vers une personne de la communauté paroissiale. Ainsi, des liens se tissent entre catéchumènes et communauté paroissiale. En effet, beaucoup de catéchumènes viennent d'un milieu non chrétien et ne peuvent trouver de parrain ou de marraine dans leur entourage. L'accompagnateur ne deviendra pas le parrain ou la marraine du catéchumène.

IV - Les responsables locaux pour le néophytat

Le responsable local, appelé par l'équipe pastorale de secteur, a pour mission de « prendre soin » des néophytes, et de veiller à ce que chacun puisse découvrir et vivre sa place dans l'Eglise. Il leur propose des temps de rencontre afin de :

- découvrir la vie des communautés locales
- approfondir la Parole de Dieu
- faire connaissance avec des chrétiens de la paroisse et leurs engagements dans l'Eglise ou dans la société
- les encourager à participer à la prière et aux sacrements

⁸ R.I.C.A. n°8

⁹ C.I.C., canon 873

¹⁰ C.I.C., canon 874

Il les invite à participer aux temps diocésains proposés par le service diocésain du néophytat. Il travaille avec le correspondant pour le catéchuménat. Il veillera à associer les parrains et marraines au cheminement du néophyte après la célébration des sacrements de l'initiation.

V - L'évêque et les délégués diocésains

1 - L'ÉVÊQUE

C'est à l'évêque qu'il revient d'admettre les adultes aux sacrements de l'initiation chrétienne. Le délégué diocésain au catéchuménat nommé par l'évêque collabore à cette admission.

L'évêque préside les célébrations de l'appel décisif et de la Confirmation, qui ont lieu normalement à la cathédrale. Il célèbre lui-même le baptême s'il le juge opportun¹¹.

2 - LE DÉLÉGUÉ DIOCÉSAIN AU CATÉCHUMÉNAT

- Présente à l'évêque les dossiers des catéchumènes et des confirmands.
- Aide l'évêque dans les décisions à prendre concernant l'admission des candidats aux sacrements

Le délégué diocésain est responsable du Service diocésain du catéchuménat, qui a pour mission :

- de permettre les liens nécessaires entre les communautés locales et le diocèse, en les intéressant à l'avancée des catéchumènes vers les sacrements de l'initiation.
- d'exercer un discernement en vue de l'appel aux sacrements de l'initiation.
- d'être une ressource pour la formation et la réflexion sur le catéchuménat
- d'apporter un soutien aux communautés locales pour l'accueil et l'accompagnement des catéchumènes.

3 - LE DÉLÉGUÉ DIOCÉSAIN AU NÉOPHYTAT

Il est responsable du service diocésain du néophytat qui a pour mission :

- de soutenir les initiatives locales destinées aux néophytes et proposer des rencontres diocésaines d'approfondissement sur les grands thèmes de la vie chrétienne.
- de promouvoir des initiatives diocésaines ou locales visant à ce que les néophytes soient des chrétiens ayant pleinement leur place dans l'Eglise
- d'être une ressource pour la formation et la réflexion sur le néophytat en lien avec le service du catéchuménat.

VI - Les prêtres et les diacres

Outre leur ministère habituel dans la liturgie, les prêtres veillent à l'accompagnement pastoral et personnel des catéchumènes et des néophytes en prenant soin particulièrement de ceux qui semblent hésitants ou découragés¹². Cet accompagnement se fait en lien étroit avec le correspondant local pour le catéchuménat et / ou pour le néophytat

Les responsables de secteur, les curés de paroisses, aidés des autres prêtres, des diacres et des équipes locales portent le souci de l'organisation, au plan local, de l'accueil et de l'accompagnement des catéchumènes et des néophytes.

Ils appellent les accompagnateurs, en concertation avec le correspondant local pour le catéchuménat. C'est aussi à eux d'approuver le choix des parrains et marraines, de les écouter et de les aider¹³.

C'est à eux enfin d'être attentifs à ce que tout au long de l'initiation, les célébrations soient accomplies au mieux et de manière adaptée¹⁴. Ils président les liturgies de l'entrée en catéchuménat, des traditions, des scrutins¹⁵.

¹² R.I.C.A. n°48

¹³ ibidem

¹⁴ R.I.C.A. n°54

¹⁵ R.I.C.A. n°152

Conclusion

Ce document puise à la fois à la richesse des grands documents de l'Eglise sur le catéchuménat et à l'expertise développée ces dernières années par les différents acteurs pastoraux du diocèse en matière d'accompagnement catéchuménal. Il nécessitera un temps d'appropriation. Mais je prie déjà toutes les personnes en responsabilité pastorale de l'accueillir avec beaucoup d'ouverture et d'apporter leur collaboration à la mise en œuvre des orientations qu'il contient. A cette fin, elles pourront compter sur le soutien des services diocésains du catéchuménat et du néophytat.

L'essentiel reste bien sûr celui ou celle que nous accueillons. Accueillons-les

« non avec nos codes, nos grilles et nos critères, mais là où ils en sont de leur chemin. Non comme des cas ou des problèmes, mais comme une chance, une grâce de renouvellement, vin nouveau donné par Dieu, au risque de devoir changer nos vieilles outres. (...) Accueillons-les sans les juger, donnons-leur la parole, prenons le temps de les rencontrer, d'écouter ce qui leur tient à cœur : rejoignons-les au cœur de leur vie »

(OD p.16 -17)

Les catéchumènes sont aujourd'hui une grâce, un atout et un bonheur pour notre Eglise et nos communautés. Dans le cheminement avec les catéchumènes, les communautés comme les accompagnateurs vivront un retournement, une conversion, non seulement dans la manière de faire, mais dans la manière d'être (OD p. 38). Ainsi, les communautés s'en trouveront dynamisées et renouvelées.

C'est tous ensemble que nous avons à recevoir et à porter cette mission d'évangélisation. Chaque baptisé est appelé à être veilleur et éveilleur pour que soit connu le Dieu de Jésus Christ qui désire être entendu de tout homme. Qu'ensemble, nous puissions alors permettre la joie de croire.

« Mon Père, jusqu'à maintenant, est toujours à l'œuvre, et moi aussi, je suis à l'œuvre »

(Jean 5, 17)

+ Michel SANTIER Évêque de CRÉTEIL

26 février 2012, 1^{er} dimanche de carême, célébration de l'appel décisif

+ 17 Sawkie

Annexe 1 · quelques repères

1 - L'ACCUEIL

« Même quand nous n'en avons pas conscience, nous faisons route avec une foule de compagnons, parents, collègues, concitoyens... Certains sont chrétiens. Mais tous nous sont donnés comme des frères, dont nous partageons les « ioies, les espoirs, les angoisses et les détresses ». C'est dans l'écoute réciproque et la parole échangée que nous voulons oser la Parole de Dieu, et c'est là qu'elle peut trouver en nos frères un écho. Parce que l'Esprit qui repose sur le Christ, celui qui nous anime et qui inspire les Ecritures, est celui-là même qui travaille au cœur de tout homme. C'est en lui que nous trouvons le courage de passer de l'accueil à l'annonce. »

(OD p.15)

Il est de la responsabilité de tout baptisé d'accueillir et d'écouter les personnes dans leur demande de sacrements de l'initiation chrétienne. Le plus grand soin doit être apporté à cet accueil et à l'écoute de ces personnes pour lesquelles ce premier pas peut être très difficile. Cette demande peut-être faite dans tout lieu de présence d'Église, lors d'une rencontre avec des chrétiens, dans la vie familiale, professionnelle, amicale... Celui qui accueille une telle demande a la responsabilité de conduire la personne

jusqu'à la paroisse du lieu où elle habite; en cas de difficulté, s'adresser au service diocésain du catéchuménat

Il est par ailleurs de la responsabilité des paroisses de s'organiser de telle sorte qu'une demande d'accompagnement vers le baptême soit facilement relayée : choix d'un accompagnateur, lien avec d'autres chrétiens, relation avec le correspondant local, et le service diocésain du catéchuménat.

2 - L'ADMISSION AUX SACREMENTS

C'est à l'évêque qu'il revient d'admettre les adultes aux sacrements de l'initiation chrétienne, le délégué diocésain au catéchuménat collaborant à cette admission.

Pour que l'évêque puisse exercer un discernement, il est nécessaire que soit donné au service du catéchuménat un témoignage écrit des accompagnateurs, des correspondants locaux et des prêtres sur la demande et le cheminement de leurs catéchumènes. Ces témoignages répondront particulièrement aux critères de discernement suivants:

- . Une conversion au Christ
- L'écoute et l'accueil dans sa vie de la Parole de Dieu
- Une cohérence de vie avec la foi chrétienne

- Une expérience de la prière
- Une intégration dans l'Église.

L'admission aux sacrements sera signifiée au prêtre par le service diocésain du catéchuménat

3 - LA FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS

Pour que l'évêque puisse admettre au catéchuménat et aux sacrements, il sera remis au service diocésain du catéchuménat, une feuille de renseignements concernant le candidat. Elle doit être envoyée le plus rapidement possible à partir de la demande du candidat. Si cette feuille n'a pas déjà été donnée au début du cheminement, elle doit parvenir au plus tard aux dates indiquées par le service diocésain du catéchuménat pour l'envoi du dossier de l'appel décisif.

4 - LA LETTRE À L'ÉVÊQUE

L'Église demande que tout adulte soit appelé personnellement aux sacrements de l'initiation par l'évêque . Toute personne demandant le Baptême, la première communion eucharistique et/ou la Confirmation fera une lettre à l'évêque, dans laquelle elle :

- se présente,
- décrit son cheminement,
- demande le ou les sacrements

Annexe 2 ·

NOTE À PROPOS DES PERSONNES QUI NE PEUVENT ÊTRE BAPTISÉES

Une question qui se pose régulièrement et qui le plus souvent est vécue de façon douloureuse par les personnes concernées comme par les équipes locales du catéchuménat, et même par les communautés. La réaction est habituellement une incompréhension devant les exigences de l'Église. Ce qui laisse penser que, pour tous, il y a un mouvement de conversion à vivre.

La majeure partie des cas qui se présentent provient de situations matrimoniales complexes. On peut penser que dans le contexte social actuel ces cas se multiplient. L'expérience de ces dernières années nous montre aussi que le plus grand nombre de ces cas peut trouver une solution. C'est pourquoi, comme il est noté dans le texte des « Orientations », il est important que la « fiche de renseignements » soit transmise au service diocésain du catéchuménat dès les premières rencontres avec les futurs catéchumènes. Cela permet de chercher les solutions, voire d'entrer en dialogue avec eux sur ces questions. C'est, de toute façon, une question de respect à leur égard.

Pour les quelques personnes qui ne peuvent pas être baptisées, notre richesse et nos habitudes sont celles du tout ou rien. C'est de là que viennent les blessures. Faut-il rappeler que nous avons le devoir de les accueillir et de cheminer avec elles. Des situations peuvent évoluer et nous pouvons toujours compter avec les mouvements de conversion de chacun! Dans tous les cas, nous pouvons célébrer « l'entrée en catéchuménat » de ces personnes. Par ce rite, comme le dit le « Rituel », elles deviennent « chrétien-catéchumène » et ont naturellement leur place dans l'Église. Nous devons prendre en compte l'appel du Seigneur qu'elles ont entendu et continuer à cheminer avec elles pour vivre, avec elles, l'expérience de l'amour de Dieu.

La question qui se pose alors est celle de l'accueil que leur réservent les communautés chrétiennes. Faut-il rappeler que le temps du catéchuménat, bien plus qu'une préparation aux sacrements de l'initiation, est une préparation à la vie chrétienne. Les catéchumènes doivent donc pouvoir trouver une place dans la vie de la communauté et participer à telle ou telle de ces activités. Des communautés d'autres cultures ont une pratique habituelle de cet accueil de chrétiens-catéchumènes ; peut-être aurions-nous à recevoir d'elles et nous aider mutuellement à dessiner ce visage d'Église dans notre diocèse.



2, avenue Pasteur Vallery-Radot

94000 Créteil

Tél.: 01 45 17 24 00 Fax: 01 45 17 24 49

http://catholiques-val-de-marne.cef.fr